

# Cardinal Yves Congar : une nomination symbolique

Le 26 novembre 1994, le pape Jean-Paul II préconisait cardinal le père Yves Congar, de l'ordre de saint Dominique. Il s'agissait d'une nomination symbolique. Le nouveau cardinal avait plus de 90 ans et se trouvait cloué sur un lit d'hôpital depuis plusieurs années. Il ne pouvait donc ni aller à Rome recevoir la barrette cardinalice, ni travailler pour la Curie, ni participer à l'élection du futur pape.

Toutefois, Jean-Paul II déclare dans son livre *Entrez dans l'espérance* qu'il devait beaucoup aux pères Yves Congar et Henri de Lubac. De même qu'il avait conféré la pourpre à titre honorifique au jésuite en 1983, il était logique qu'il l'octroie en signe d'affection au vieux dominicain.

## La revanche d'un suspect

Mais cette nomination du père Congar fut symbolique en un sens beaucoup plus profond. Car le premier livre du père Congar, *Chrétiens désunis*, lui valut un désaveu de *L'Osservatore romano* et fut condamné à mots couverts par Pie XII dans *Humani generis*. Son ouvrage *Vraie et fausse réforme de l'Église* fut interdit de réédition et le père Congar dut s'engager à soumettre ses écrits au Maître général de l'ordre. En 1954, il dut même quitter le couvent de Paris et connut l'exil ecclésiastique jusqu'à la mort de Pie XII.

L'élection de Jean XXIII lui permit de prendre sa revanche. Il devint expert au Concile, attaché notamment à la Commission théologique. Il collabora directement à la rédaction de huit des documents conciliaires (sur seize), notamment *Lumen Gentium*, *Gaudium et Spes* et *Dignitatis humanæ*. Il exerça également une influence très importante sur les Pères conciliaires, d'abord par des conférences et consultations très nombreuses, ensuite par des

chroniques hebdomadaires qui deviendront les quatre volumes intitulés *Le Concile au jour le jour*.

Le père Yves Congar a ainsi fait partie, comme l'écrivait le 31 octobre 1994 le quotidien *Ouest-France*, « de ce groupe de théologiens qui ont jeté les bases de la grande "révolution conciliaire" ». C'est d'ailleurs en reconnaissance « pour tout le travail accompli au Concile » (selon les paroles du nonce venu annoncer la promotion) que Jean-Paul II a voulu récompenser le théologien dominicain. Par cette nomination du père Congar, c'est donc le concile Vatican II dans son aspect foncièrement novateur et anti-traditionnel qui est mis à l'honneur. Le pape l'a d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises dans son encyclique sur le jubilé de l'an 2000 : promouvoir le concile Vatican II est la tâche essentielle de son pontificat.

## Un esprit de rupture

Ne nous y trompons pas toutefois : le père Congar n'est pas un extrémiste du modernisme comme Hans Küng, Eugen Drewerman ou Leonardo Boff. Il reste modéré de ton et de pensée, et se qualifie d'ailleurs volontiers lui-même d'homme de tradition. Pourtant, il représente un véritable esprit de rupture avec la Tradition. Un simple florilège de ses affirmations suffira à le faire comprendre.

A propos de la première encyclique de Paul VI, il notait : « On est passé de la Contre Réforme à l'Œcuménisme » (*Informations catholiques internationales*, 15 septembre 1964, p. 1). De même, à propos de la collégialité, il déclarait : « L'Église a fait, pacifiquement, sa révolution d'octobre » (*Le Concile au jour le jour. Deuxième session*, p. 115).

A propos de l'Église, il affirmait : « *Lumen Gentium* a abandonné la thèse que l'Église catholique serait "Église" de façon exclusive et que les autres chrétiens ne pourraient être appelés membres du Corps du Christ, mais seulement dit "ordonnés" à ce Corps (thèse de l'encyclique *Mystici Corporis*, 29 juin 1943) » (*Essais œcuméniques*, p. 216).

A propos de la liberté religieuse, il soulignait : « On ne peut nier que la Déclaration sur la liberté religieuse ne dise matériellement autre chose que le *Syllabus* de 1864, et même à peu près le contraire » (*La crise dans l'Église et Mgr Lefebvre*, p. 51). Il ajoutait à ce sujet : « J'ai collaboré aux derniers paragraphes de la Déclaration sur la liberté religieuse. Il s'agissait de montrer que le thème de la liberté religieuse apparaissait déjà dans l'Écriture. Or, il n'y est pas » (Éric Vatré, *La droite du Père*, p. 118).

### **Le contraire du *Syllabus***

Il disait à propos du Concile en général : « Il est clair que le décret sur l'œcuménisme dit sur plusieurs points autre chose que l'encyclique de Pie XI *Mortalium animos*, de même que la déclaration sur la liberté religieuse dit le contraire de plusieurs articles du *Syllabus* de Pie IX, de même que *Lumen Gentium* numéro 16 et *Ad Gentes* numéro 7 disent autre chose que "*Extra Ecclesiam nulla salus*" au sens où on a entendu, pendant des siècles, cet axiome faussement clair » (*Essais œcuméniques*, p. 85).

Ainsi, expliquait-il, « l'Église de Vatican II, par la déclaration sur la liberté religieuse, par sa constitution pastorale *Gaudium et Spes* sur l'Église dans le monde de ce temps, s'est franchement située dans le monde pluraliste d'aujourd'hui et, sans renier ce qu'il y a eu de grand, a coupé les chaînes qui l'auraient maintenue sur les rives du moyen âge. On ne peut demeurer fixé à un moment de l'histoire » (*La crise dans l'Église et Mgr Lefebvre*, p. 54).

Dès que le père Congar parle de Vatican II, c'est donc en termes de rupture avec la Tradition : sortir de la Contre Réforme, faire une révolution d'octobre, abandonner la thèse de *Mystici Corporis*, affirmer le contraire du *Syllabus* bien qu'il n'y ait aucun fondement dans l'Écriture pour la liberté religieuse, rejeter *Mortalium animos*, couper les chaînes qui nous attachent au moyen âge, etc.

## Une invasion libérale

Comment une telle rupture avec la Tradition a-t-elle pu se produire ? Le père Congar nous l'apprend : par une invasion libérale dans les têtes des pères conciliaires. « En réalité, ce que j'estimais devoir demander trente ans, s'est opéré en trois mois. Il y a eu une sorte d'accélération extraordinaire, grâce précisément au fait du rassemblement conciliaire. J'ai vu, par exemple, les évêques réunis au Concile accéder à l'idée d'œcuménisme, de manière quasiment unanime, en une séance, en quelques quarts d'heure » (*Une vie pour la vérité. Jean Puyo interroge le père Congar*, p. 191-192).

Et comment ce libéralisme était-il entré dans les têtes pensantes du concile ? Par le mépris des règles séculaires de la prudence de l'Église, et par la fréquentation assidue des ennemis de la foi, au point de se laisser contaminer par les théories les plus hétérodoxes. Le père Congar nous l'apprend encore : « Luther exerça une très forte influence sur mes recherches. Cet homme est un des plus grands génies religieux de toute l'histoire. Je le mets à cet égard sur le même plan que saint Augustin, saint Thomas d'Aquin ou Pascal. D'une certaine manière, il est encore plus grand. Il a repensé tout le christianisme. Il en a donné une nouvelle synthèse, une nouvelle interprétation » (*Une vie pour la vérité. Jean Puyo interroge le père Congar*, p. 59).

## La révolution conciliaire

Mgr Lefebvre l'a toujours déclaré : « Le Concile, dès les premiers jours, fut investi par les forces progressistes. Nous l'avons éprouvé, senti, et quand je dis "nous", j'entends la majorité des pères du Concile à ce moment-là » (*Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, p. 135-136). Et une anecdote rapportée par Mgr Lefebvre dans l'ouvrage *C'est moi, l'accusé, qui devrais vous juger !* est tout à fait éclairante. « Lors d'une réunion de la Commission centrale préparatoire du Concile, où siégeaient soixante-dix cardinaux, une trentaines d'évêques et les supérieurs

des congrégations religieuses, j'ai posé la question suivante : "Le cardinal Ottaviani vient de dire qu'il ne faut pas que les experts choisis aient été condamnés par le Saint-Office, or j'en connais trois qui l'ont été, comment se fait-il qu'ils figurent sur la liste des experts ?" Le cardinal n'a pas répondu sur le moment, mais à l'issue de la réunion, quand il est passé près de moi, il m'a pris par le bras et m'a dit : "Je le sais bien, mais c'est le patron qui le veut..." », c'est-à-dire le pape Jean XXIII lui-même (p. 213).

Ainsi, la boucle est bouclée : parce que le père Congar (comme bien d'autres) a cru pouvoir mépriser les sages directives de l'Église, il s'est laissé infiltrer par les erreurs libérales et protestantes. Parce que les souverains pontifes Jean XXIII et Paul VI, eux aussi gagnés par les idées modernes, ont nommé le père Congar (et bien d'autres) expert au Concile, le Concile a été envahi par le libéralisme protestantisant. Parce que le Concile a été ainsi envahi, il a opéré une rupture grave avec la Tradition par la collégialité, la liberté religieuse, l'œcuménisme, la réforme liturgique, etc.

Et parce que le pape Jean-Paul II voulait à tout prix faire de ce concile la charte de son pontificat, il a récompensé symboliquement l'un des principaux artisans de la révolution conciliaire.